

Opcalia

Pour le département Enseignement privé
Laurent ZLOTKOWSKI
Emilie MADIGOU

Anne Le BOURGEOIS

Présents

Collège Employeurs :

FFNEAP	M. Alexis LE ROY
FNOGEC	M. Jean-René LEMEUR
FNOGEC	M. Antoine BIOTTEAU
FNOGEC	M. Jean-Marie LELIEVRE
UDESCA	M. Anne LONGUET
UNETP	M. Alain LHOSTE
SNCEEL	Mme Michèle COIRIER
SYNADEC	Mme Françoise JANVRIN
SYNADIC	M Jacques RAMBAUD

Collège Salariés :

FEP-CFDT	M. Stéphane DIETZ
FEP-CFDT	Mme Brigitte CASSARD
FEP-CFDT	M Pierre HOUSSAIS
SNEC-CFTC	M. Frédéric RENAULT
SNEPL-CFTC	M Grégoire ROMIL
SPELC	M. Philippe MESNAGER
SPELC	Mme Jocelyne CACCIALI
SYNEP-CFE-CGC	M. Bruno DEUTSCH
SYNEP-CFE-CGC	Mme Michèle CHAPOVALOFF

Présidente SPP

Excusés

Collège Employeurs :

EPLC	M. Antoine LEONELLI
SNCEEL	Mme Marion MILLIOT
SYNADEC	Mme Marie-Pierre CLAVIER
SYNADIC	M. Jean-Pierre LACHAUD
UNEAP	M. Thierry DEDIEU
UNETP	M. Philippe MOUGENOT, <i>Vice -Président SPP</i>

Collège Salariés :

FNEC-FP FO	Mme Catherine BALLIER
FNEC-FP FO	M. Daniel MALLET
SNEC-CFTC	Mme Laurence ROGER
SNEIP-CGT	M. Eric POULET
SNEIP-CGT	M. Michel AMAN
SNEPL-CFTC	Mme Catherine AUZENDA



1. APPROBATION DU PV DU 3 AVRIL 2014 ET 15 MAI 2014

Aucune observation n'a été relevée. Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

2. PLANNING 2014/2015

Les dates retenues sont :

- **Judi 11 septembre 2014** : 10h15 – 13h00 (point sur la mini mutualisation)
- **Judi 09 octobre 2014** : 13h45 – 17h00
- **Judi 27 novembre 2014** : 13h45 – 17h00 (*SPP en option*)
- **Judi 11 décembre 2014** : 13h45 – 17h00
- **Judi 12 mars 2015** : 13h45 – 17h00
- **Judi 28 mai 2015** : 13h45 – 17h00

3. TABLEAU D'ACTIVITÉ AU 31 MAI 2014

M. ZLOTKOWSKI précise en préambule les raisons du retard de saisie des dossiers des structures M10. Les équipes ont travaillé les derniers mois en priorité sur les dossiers P10-49 et P50 pour clore la mini mutualisation. La saisie de la collecte (mars à mai) a également engendré du retard car nécessaire à l'engagement des dossiers.

M. ZLOTKOWSKI informe les membres de la SPP que la Direction Générale d'Opcalia a accordé de nouveaux recrutements afin de renforcer l'équipe de gestion du département Enseignement privé. 3 nouveaux assistants de gestion vont être recrutés (présents jusqu'à la fin de l'année). L'équipe passe donc de 10 à 13 personnes.

a) Synthèse des engagements

Les points à retenir :

- Droit à engager PLAN DE FORMATION total = **11 234 110 €**
- Engagements au 31 mai 2014 = **4 116 903 €**, soit 37 % du droit à engager
 - P50 = 43 % du droit à engager P50
 - P10-49 = 36 % du droit à engager P10-49
 - M10 = 24 % du droit à engager M10
- Nombre de stagiaires au 31 mai 2014 = **7 738**

- Droit à engager PROFESSIONNALISATION total = **3 772 980 €**
- Engagements au 31 mai 2014 = **899 197 €**, soit 24 % du droit à engager
- Nombre de stagiaires au 31 mai 2014 = **742**

b) Focus Droit à engager

Les points à retenir :

- Droit à engager Initial (Plan de formation + Professionnalisation)= **11 759 615 €**
*Le droit à engager initial est directement issu de la collecte.
Ces chiffres ne sont pas définitifs et vont évoluer au fur et à mesure de la saisie de la collecte.*
- Droit à engager complémentaire (Plan de formation + Professionnalisation)= **3 247 475 €**, soit 28 % du droit à engager initial
Le droit à engager complémentaire correspond à la compensation TVA, aux soldes 2013 reportables et à la vente de l'appartement rue St Amand.
- Les frais de gestion sur le plan de formation s'élève à **8.67%**
- Les frais de certification ne sont pas encore inclus. Ils seront impactés sur la Professionnalisation.

c) Synthèse des engagements 2014

La collecte s'élève au 30 avril 2014 à **15 490 790 €**.

La collecte 2014 est au quasi même niveau que 2013. M. ZLOTKOWSKI indique que les contributions continuent d'être reçues tout au long de l'année.

M. ZLOTKOWSKI propose un nouvel indicateur : la moyenne des engagements Plan 2013 et 2014. Il s'agit d'un indicateur de rythme. Cette moyenne a été pondérée en fonction de la saisonnalité (hausse en juin, septembre/octobre et baisse en juillet/août).

Constat : les niveaux des engagements 2014 sur le PLAN et la PROFESSIONNALISATION sont inférieurs à ceux de 2013.

Le collège employeur souhaite, dans l'optique d'un meilleur pilotage, s'appuyer sur les données 2011 et 2012. Le nombre de dossiers saisis serait également un indicateur intéressant. En effet, croiser les montants engagés avec le nombre de dossiers saisis permettrait d'éclairer « l'envoi en formation » des structures.

M. ZLOTKOWSKI précise que la comparaison avec les années précédentes est difficile car 2012 et 2013 n'ont pas le même périmètre.

Le collège employeur et le collège salarié restent surpris par le peu d'engagement après 5 mois d'activité. Ils demandent à ce qu'une relance par courrier soit effectuée cet été auprès des établissements n'ayant pas dépensé afin de les alerter sur leurs soldes.

d) Atteinte du refinançable

Les dispositifs entrant dans le champ du « refinançable » sont :

- Les contrats de professionnalisation
- Les périodes de professionnalisation de plus de 150 heures
- Les DIF portables

En 2014, l'enveloppe du « refinançable » est fixée à 55 % du droit à engager PROFESSIONNALISATION.

Dès l'atteinte de cet objectif, le dépassement sera financé par le FPSPP.

A ce jour, les engagements s'élèvent à 12 %.

M. ZLOTKOWSKI précise que cette donnée sera plus pertinente à partir du mois de septembre avec les départs en formation du Titre de dirigeant et du CQP Educateur de Vie Scolaire

Le collège salarié continue à s'interroger sur les départs en formation des structures: d'où vient ce décrochage ? S'agit-il encore d'un retard de traitement de la part d'Opcalia ou bien s'agit-il d'une baisse des départs en formation dans les petites structures ?

A la prochaine SPP du 9 octobre serons-nous en mesure, en fonction de la saisie, de réfléchir aux règles de prise en charge de 2015 ?

Le collège employeur rejoint le collège salarié et craint que le trop grand retard de saisie ne puisse pas permettre une vision claire des règles de prise en charge 2015. Aucune projection ne sera envisageable.

De plus, le collège employeur redoute que l'enveloppe « droit à engager » ne soit pas totalement utilisée à la fin de l'année.

Les membres de la SPP demandent donc de nouveau des indicateurs de pilotage permettant une véritable projection, comme des indicateurs du nombre moyen de dossiers saisis.

4. POINT SUR LA POLITIQUE DE CERTIFICATION

M. ZLOTKOWSKI rappelle que le budget prévisionnel s'élève à 50 000 €.

Des soldes restent à financer :

- le solde CQP EVS est de 17 000 €
- le solde de l'étude UDESCA est de 20 000 €

Les besoins 2014 s'élèveraient à 46 000 €

- Ingénierie du nouveau Titre ECM : 19 000 €
- Ingénierie CQP CVS : 30 000 €

Soit un dépassement de 36 000 €.

Les membres de la SPP débâtent sur les possibilités de baisse de coût et d'échelonnage des paiements sur 2 exercices.

Mme LE BOURGEOIS précise que le paiement s'effectue à la livraison des résultats et que cela est envisageable.

Mme LE BOURGEOIS indique par ailleurs que le pôle DIDC d'Opcalia peut prendre en charge une partie des travaux liés à l'ingénierie, notamment le travail technique.

Le coût de l'ingénierie des 2 projets 2014 pourrait donc être abaissé.

La SPP décide d'augmenter le budget « certification » sous condition que :

- l'équipe de la DIDC d'Opcalia prenne en charge une partie des travaux
- l'ECM baisse ses coûts

- **Pour les travaux d'Ambroise bouteille – CQP CVS**, la prise en charge acceptée par les partenaires sociaux est de **30 000 € HT** et concerne :
 - le Référentiel d'activités et de compétences
 - le Référentiel de certification sur une base « dossier RNCP »
 - l'établissement des outils
- **Pour les travaux de l'ECM – Ingénierie de certification**, la prise en charge acceptée par les partenaires sociaux est de **9 818,33 € HT** et concerne :
 - les coûts liés à Corinne HUGON et GUY LE BOTERF
 - pas de prise en charge des frais administratifs et logistiques.

5. POINT SUR LA MINI-MUTUALISATION

Les fonds Plan de formation des P50 et P10-49 du département sont à utiliser avant le 30 juin 2014.

Au 31 mai 2014, le solde s'élève à **800 000 €**

- 160 000 € pour les P50
- 640 000 € pour les P10-49

M. ZLOTKOWSKI propose aux membres de la SPP d'affecter ce solde prioritairement aux structures M10 et aux actions collectives :

- 147 600 € pour les actions collectives permettant de financer 50% des coûts
 - 400 000 € pour les structures M10
- Les engagements 2013 pour les M10 ont représenté 1 700 000 €
Les engagements 2014 pour les M10 sont provisionnés à 1 300 000 € (soit – 400 000 €)

Le collège employeur suggère également une autre piste : celle de favoriser les contrats aidés par la mise en place d'actions collectives par exemple.

Les membres de la SPP réitèrent de nouveau leurs craintes sur le retard de la saisie des prises en charge. N'ayant pas de visibilité ni de projection sur les départs en formation à venir, ils ne souhaitent pas statuer sur une affectation des soldes.

Une nouvelle réunion est par conséquent programmée en septembre pour statuer sur l'affectation des fonds de la mini mutualisation.

Prochaine réunion : jeudi 11 septembre de 10h15 à 13h00
--

6. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE : « QUEL EST ET SERA POUR LES ANNÉES À VENIR, L'IMPACT DU NUMERIQUE SUR L'ENSEIGNEMENT »

Mme LONGUET présente les principaux résultats de l'enquête en ligne menée du 27 janvier au 24 mars 2014 auprès des Universités Catholiques d'Angers, Lille, Lyon, Paris et Toulouse.

1. Le numérique: un enjeu considéré comme fort pour l'université mais une faible visibilité en interne de la stratégie numérique
2. Des usages des TICE portant majoritairement sur la préparation des cours et sur les interactions en amont et en aval des enseignements
3. Des bénéfices reconnus pour rendre les cours plus interactifs et développer les compétences numériques des étudiants...
4. ... mais des limites aux usages dues aux taux d'équipement et au surplus de travail des enseignants
5. Le numérique aura un impact sur la posture de l'enseignant
6. Des attentes des enseignants sur la reconnaissance du temps investi et sur l'accompagnement au changement

Mme LONGUET indique que le PPT diffusé en séance pourra être partagé après présentation en CPNE Udesca.

7. POINT SUR LE DEPLOIEMENT DU SERVICE DE PROXIMITÉ REGIONAL

M. ZLOTKOWSKI indique que les 1er rendez-vous avec les équipes régionales sont en cours. Il rappelle la tenue d'une réunion de consolidation **le 1er juillet** en présence de tous les conseillers formation Opcalia région référents de la branche Enseignement privé. Il invite 1 représentant du collège employeur et 1 représentant du collège salarié à se joindre à cette réunion.

8. INSIDE ADMINISTRATEUR

- Comment activer son compte Inside administrateurs ?

1. Rendez-vous sur <https://activation-admin.opcalia.com>
2. Saisir votre adresse mail (celle qui est connue d'Opcalia)
3. Lire et accepter les conditions d'utilisation
4. Vous recevez par mail vos codes d'accès (identifiant et mot de passe).

- Se connecter

L'adresse d'Inside Administrateurs est : <https://e-services.opcalia.com>

- Se familiariser avec Inside Administrateurs et ses outils en ligne
- Trois modes d'emploi à votre disposition :

- Inside Administrateurs
- Remboursements de frais
- Forum Administrateurs

9. POINT DIVERS

Emilie Madigou, conseiller formation au sein du département Enseignement privé, annonce son départ. Elle est amenée à de nouvelles fonctions au sein d'Opcalia. Elle est remplacée par Cécile Ruet à compter du 9 juin 2014.





OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

SPP Enseignement privé


Jeudi 5 juin 2014
Paris



Energy 2014

SPP Enseignement Privé - 5 juin 2014


1



OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

Ordre du jour

1. Approbation du PV du 15/05/14
2. Tableau d'activité à fin mai 2014
3. Point sur la politique de certification
4. Point sur la mini-mutualisation
5. Présentation des résultats de l'étude : « Quel est et sera pour les années à venir, l'impact du numérique sur l'enseignement », par Anne Longuet
6. Point sur le déploiement du service de proximité régional
7. Inside Administrateurs
8. Proposition de planning 2014/2015




Energy 2014

2

OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

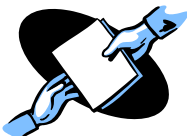
1.
Approbation du PV du 15 mai 2014



1

OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

2.
Tableau d'activité au 31 mai 2014
Laurent Zlotkowski



SPP Enseignement Privé 3 avril 2014

4

OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

3.
Point sur la politique de certification
Laurent Zlotkowski

SPP Enseignement Privé 3 avril 2014

5

OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

Point sur la politique de certification

Budget 2014

	OF	Montant
Prévision		+ 50.000 €
Solde du CQP EVS	A. Bouteille	- 17.000 €
Solde de l'étude « Impact numérique... »	Strat Up	- 20.000 €
<i>Reste</i>		<i>+13.000 €</i>
Ingénierie Titre Coordinateur dans une organisation...	ECM	-16.000 €
Ingénierie CQP CVS	A. Bouteille	-27.000 €
<i>Besoin 2014</i>		<i>-43.000 €</i>
<i>Ecart</i>		<i>-30.000 €</i>

6

OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

4.
Point sur la mini-mutualisation
Laurent Zlotkowski

SPP Enseignement Privé 3 avril 2014

7

OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

Point sur la mini-mutualisation

Evolution des soldes Plan 2013 P50 et P10

	P50	P10-49	Total
Au 31/12/2013	504.529 €	1.461.402 €	1.965.931 €
Au 01/04/2014	326.648 €	1.108.944 €	1.435.592 €
Au 31/05/2014	160.000 €	640.000 €	800.000 €

8

OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

Point sur la mini-mutualisation

PROPOSITION
Utilisation des soldes Plan 2013 P50 et P10

	P50	P10-49	Total
Au 31/05/2014	+ 160.000 €	+ 640.000 €	+ 800.000 €
Ajustements dossiers 2013	- 10.000 €	-10.000 €	- 20.000 €
Ecart prévisions 2014 certification	-21.000 €	-21.000 €	-42.000 €
PEC 50% Actions collectives 2014	- 25.800 €	- 121.800 €	- 147.600 €
Transfert PEC 50% Actions collectives M10 2014 (fongibilité)	- 25.800 €	- 121.800 €	- 147.600 €
Transfert M10 2014 (fongibilité)	- 77.400 €	- 365.400 €	- 442.800 €

9

OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

5.
Présentation des résultats de l'étude :
« Quel est et sera pour les années à venir, l'impact du numérique sur l'enseignement »
Anne Longuet

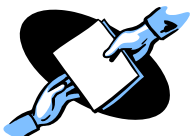
10

OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

6.

Point sur le déploiement du service de proximité régional

Laurent Zlotkowski



11


Emplois publics

OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

7.

Inside Administrateurs

Laurent Zlotkowski



12

Emplois publics

OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

Inside Administrateurs

- **Comment activer son compte Inside administrateurs ?**
 1. Rendez-vous sur <https://activation-admin.opcalia.com>
 2. Saisir votre adresse mail (celle qui est connue d'Opcalia)
 3. Lire et accepter les conditions d'utilisation
 4. Vous recevez par mail vos codes d'accès (identifiant et mot de passe).
- **Se connecter**

L'adresse d'Inside Administrateurs est : <https://e-services.opcalia.com>
- **Se familiariser avec Inside Administrateurs et ses outils en ligne**

Trois modes d'emploi à votre disposition :

 - [Inside Administrateurs](#)
 - [Remboursements de frais](#)
 - [Forum Administrateurs](#)


13

OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES


7.

Inside Administrateurs

Laurent Zlotkowski



14

 **OPCALIA**
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

Planning SPP 2014/2015


Les principaux jalons

Dernier quadrimestre 2014

- Les décrets de la réforme de la FP
- Mutualisation / fongibilité ?
- Règles de gestion 2015
- Budget 2015 (1^e tour)
- Confirmation des règles de répartition du FPSP
- Validation des règles 2015 des demandes dérogatoire
- Préparation de la collecte 2015
- Guide des actions collectives 2015

Début 2015

- Mini-mutualisation
- Rapport d'activité 2014
- Budget 2015 (2^e tour)



15

 **OPCALIA**
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

Planning SPP 2014/2015

PROPOSITION

Jeudi 2 octobre 2014 de 13h30 à 16h30

Jeudi 4 décembre 2014 de 13h30 à 16h30

Jeudi 5 février 2014 de 13h30 à 16h30

Jeudi 28 mai 2014 de 13h30 à 16h30

+

1 réunion supplémentaire si besoin fin 2014



16

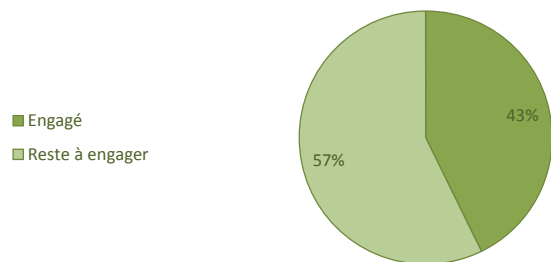
TABLEAU D'ACTIVITE AU 31 MAI 2014

1. SYNTHESE

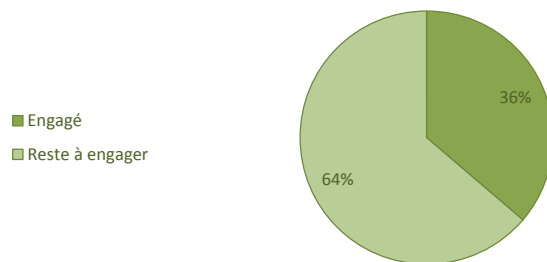
PLAN					PROFESSIONNALISATION											
	P50	P10-49	M10	Total	Contrat pro.	Période de pro.			DIF			Formation tuteurs	EFT	Emplois d'avenir	Total	
						Classique	+150H RNCP	Total	Portable	Prioritaire	Total					
Droit à engager total	3 291 842	6 612 749	1 329 519	11 234 110	766 670	701 397	927 776	1 629 173	380 694	746 295	1 126 989	0	190 535	59 613	3 772 980	
Engagements	Actions	1 406 845	2 396 721	313 337	4 116 903											
	Actions collectives	0	0	0	0											
	Total	1 406 845	2 396 721	313 337	4 116 903	68 585	183 330	341 511	524 841	49 430	239 659	289 089	600	0	16 082	899 197
	<i>Soit en %</i>	<i>43%</i>	<i>36%</i>	<i>24%</i>	<i>37%</i>	<i>9%</i>	<i>26%</i>	<i>37%</i>	<i>32%</i>	<i>13%</i>	<i>32%</i>	<i>26%</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>	<i>27%</i>	<i>24%</i>
<i>Nb stagiaires</i>	<i>2 417</i>	<i>4 465</i>	<i>856</i>	<i>7 738</i>	<i>10</i>	<i>90</i>	<i>77</i>	<i>167</i>	<i>83</i>	<i>407</i>	<i>490</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>74</i>	<i>742</i>	
Reste à engager	Total	1 884 997	4 216 028	1 016 182	7 117 207	698 085	518 067	586 265	1 104 332	331 264	506 636	837 900	-600	190 535	43 531	2 873 783
	<i>Soit en %</i>	<i>57%</i>	<i>64%</i>	<i>76%</i>	<i>63%</i>	<i>91%</i>	<i>74%</i>	<i>63%</i>	<i>68%</i>	<i>87%</i>	<i>68%</i>	<i>74%</i>		<i>100%</i>	<i>73%</i>	<i>76%</i>

En rouge : dispositifs refinançables

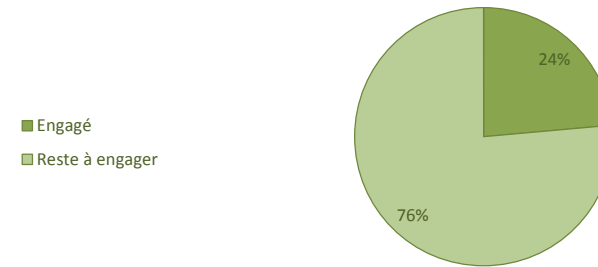
Suivi Plan P50



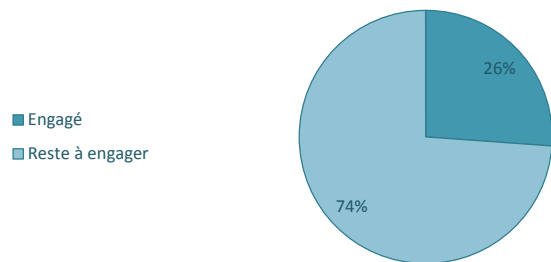
Suivi Plan P10-49



Suivi Plan M10



Suivi périodes pro. classiques



Suivi DIF prioritaires

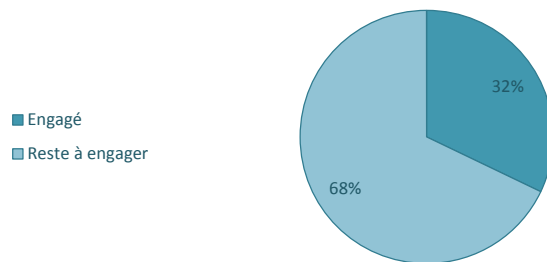


TABLEAU D'ACTIVITE AU 31 MAI 2014

2. DROITS A ENGAGER

		PLAN				PROF.	TOTAL
		P50	P10-49	M10	Total		
DAE initial	Collecte au 25/04/14	3 279 465	6 187 145	1 257 322	10 723 932	4 766 858	15 490 790
	FPSP	318 386	570 887	104 270	993 543	1 022 499	2 016 042
	Frais de gestion*	235 345	535 135	158 838	929 318	785 815	1 715 133
	Soit	7,18%	8,65%	12,63%	8,67%	16,48%	11,07%
	Total	2 725 734	5 081 123	994 214	8 801 071	2 958 544	11 759 615
DAE complémentaire	Compensation TVA	296 108	561 626	115 305	973 039	374 436	1 347 475
	Vente appartement	110 000	330 000	220 000	660 000	440 000	1 100 000
	Soldes 2013 (30/06/14)	160 000	640 000	-	800 000		
	Total	566 108	1 531 626	335 305	2 433 039	814 436	3 247 475
	Soit / DAE initial	21%	30%	34%	28%	28%	28%
Droit à engager total		3 291 842	6 612 749	1 329 519	11 234 110	3 772 980	15 007 090
A utiliser avant :		30/06/2015	30/06/2015	31/12/2014		31/12/2014	

* Les frais de gestion ont été validés par le CA d'Opcalia en décembre 2013. Ils ont été calculés sur une estimation de la collecte à 15.695.929 € (voir page 3), soit des frais de gestion à 11,00 %.

**DROITS A ENGAGER 2014 PLAN & PROFESSIONNALISATION
(en euros)**

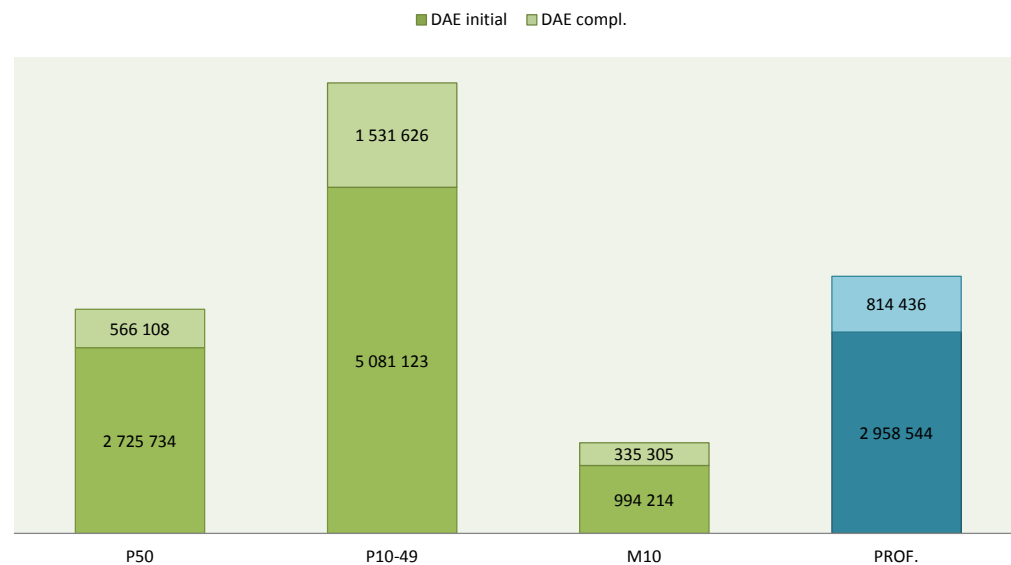


TABLEAU D'ACTIVITE AU 31 MAI 2014
3. VUES DYNAMIQUES

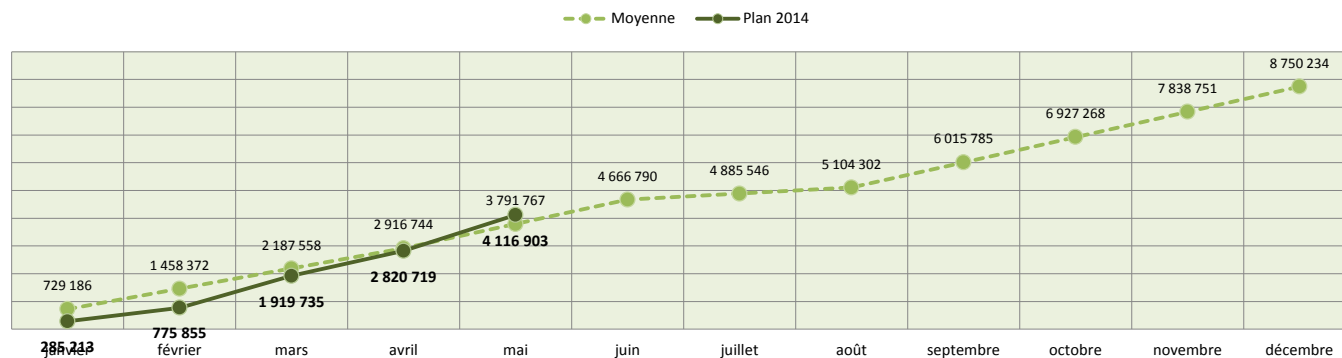
COLLECTE	PLAN				PROF.	TOTAL
	P50	P10-49	M10	Total		
2013	3 213 460	6 337 941	1 302 645	10 854 046	4 953 727	15 807 773
Prév. 2014*	3 086 925	6 341 642	1 291 292	10 719 859	4 976 070	15 695 929
Au 31/05/14	3 279 465	6 187 145	1 257 322	10 723 932	4 766 858	15 490 790

* Collecte de référence pour calculer la prévision budget 2014 : mai 2013

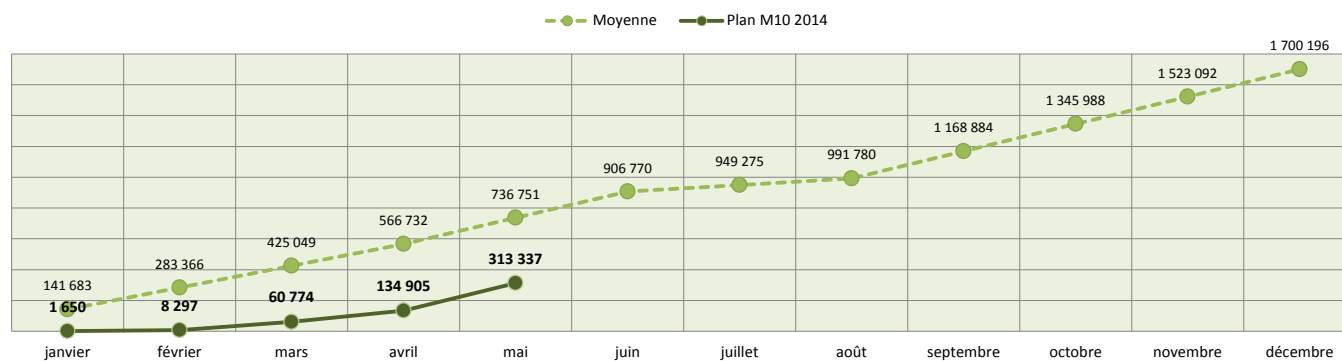
ENGAGEMENTS CUMULES

	Plan		Professionnalisation	
	2013	2014	2013	2014
Janvier	25 921	285 213	239 094	71 107
Février	197 226	775 855	385 340	157 570
Mars	680 474	1 919 735	515 686	409 267
Avril	2 312 385	2 820 719	926 605	630 757
Mai	3 126 906	4 116 903	1 088 401	899 197
Juin	4 397 618		1 479 190	
Juillet	5 333 414		1 727 366	
Août	5 699 756		1 874 421	
Septembre	6 646 232		2 357 584	
Octobre	7 296 411		3 694 154	
Novembre	7 713 155		4 428 803	
Décembre	8 750 234		5 333 184	

Engagements Plan 2013 et 2014 cumulé (en euros)



Engagement Plan M10 2013 et 2014 cumulé (en euros)



Engagements Professionnalisation 2013 et 2014 cumulé (en euros)

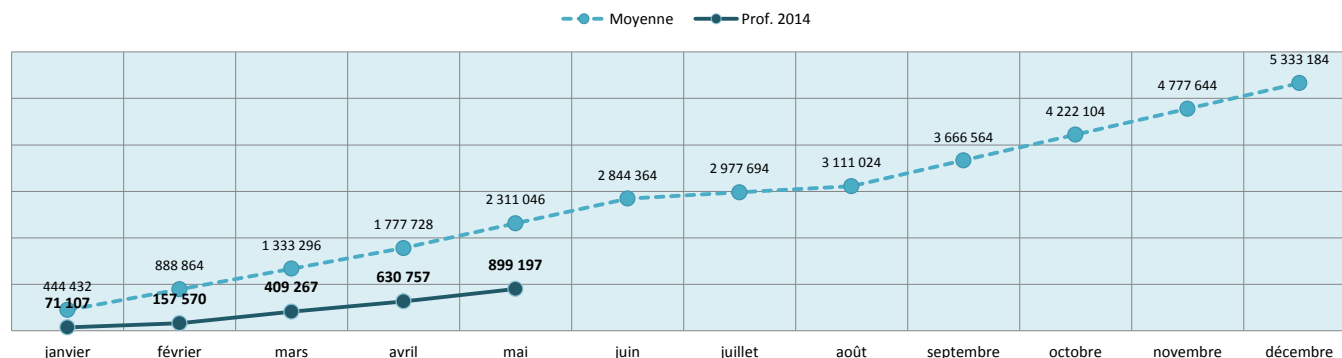


TABLEAU D'ACTIVITE AU 31 MAI 2014

4. FOCUS REFINANCABLE

	Objectif	Réalisé	Soit en %	
Droit à engager total Professionnalisation	3 772 980			
Dispositifs refinancables	Contrat prof.	766 670	68 585	9%
	Période de prof. +150H RNCP	927 776	341 511	37%
	DIF portable	380 694	49 430	13%
	Total	2 075 139	459 526	22%
	<i>Soit en % du DAE</i>	<i>55%</i>	<i>12%</i>	

Atteinte du refinançable : 55% du DAE (en euros)

